



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 73271

Texte de la question

M. Jacques Fleury attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation financière préoccupante des organismes picards de lutte contre les exclusions cofinancés par le Fonds social européen. Face à une procédure particulièrement longue du fait du transit de ces fonds entre le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et les directions régionales, les plans locaux d'insertion par l'économie (PLIE), disposant de peu de trésorerie, se retrouvent dans la nécessité de recourir à des prêts. Cela a bien entendu de graves répercussions sur la mise en oeuvre de leurs projets. En conséquence, il lui demande quelle disposition gouvernementale elle entend prendre afin de stopper cette logique d'avance de trésorerie qui porte préjudice à ces PLIE.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Fleury](#)

Circonscription : Somme (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73271

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1035